

Agneaux passe à l'électrique



Sabrina Bukin, Élise Bourdon, Nadège Besnier et Alain Sévêque ont inauguré, impasse de la Palière, la 1^{re} borne de recharge d'Agneaux. Une deuxième sera bientôt mise en service rue Denis Papin (Croix Carrée).

INNOVATION

La première borne "e-charge50" en fonctionnement à Agneaux a été inaugurée mardi 21 mars par Alain Sévêque, maire et Nadège Besnier, présidente du SDEM (Syndicat départemental d'énergies de la Manche) accompagnée d'Élise Bourdon, chargée de communication, et Sabrina Bukin, responsable service badges.

Le service "e-charge50" monte en puissance. Le parc de voitures électriques de la Manche est de plus de 500, et compte de plus

en plus de voitures hybrides. Le service a déjà 113 abonnés qui ont effectué 740 recharges aux 112 bornes de la Manche, depuis le mois d'octobre.

Ces bornes, à charge moyenne, doivent essentiellement servir en dépannage. Le maillage mis en place dans la Manche permet de trouver une borne tous les 25/30 km. Une application pour smartphone avec guidage GPS permet de s'y rendre.

Les badges permettant de brancher sa voiture, son camping-car ou

même son vélo ou son téléphone portable (les bornes sont également équipées de prises domestiques) sont, comme les clés de voitures, uniques.

Ils sont à prendre auprès du SDEM (02 33 77 18 95, e-charge50@sdem50.fr) et peuvent être utilisés dans le Calvados.

A terme, tout le territoire français sera unifié.

Plus de 800 bornes (129 dans la Manche dont 2 ultra-rapides) seront sur la Normandie à la fin de l'année.